



Donnez des lettres à vos chiffres

Audit

A.F.C.D.
Association Franc-Comtoise du Diabète

13, avenue Aristide Briand
39100 - DOLE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

DOLE SIÈGE SOCIAL

103 Avenue Eisenhower
BP 154 39101 Dole cedex
Tél.: 03 84 79 48 88
Fax : 03 84 79 27 40
E-mail : rte@afc-ec.com

SERVICE SOCIAL

Tél.: 03 84 79 48 99
Fax : 03 84 72 74 26

BESANCON

5 rue Alfred de Vigny
25000 Besançon
Tél.: 03 81 53 12 67
Fax : 03 81 53 12 72

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association Franc-Comtoise du Diabète « AFCD », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe concernant les dotations et reprises des fonds dédiés des exercices précédents inscrits en résultat exceptionnel.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823.9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président de l'Association et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dole
Le 7 mai 2010

Le Commissaire aux Comptes
SAS REVISION & FINANCE - COGEFOR
- Laurent FOURNIER -

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelles d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Vacation diététicienne

Personnes concernées : Madame Séverine COURGEY ROBERT, Administrateur

Nature et objet : Contrat de vacation concernant un travail de coordination.

Modalités : Versement d'une indemnité au titre de sa participation aux réunions et de ses travaux.

Charge de l'exercice : Madame Séverine COURGEY ROBERT : 3 552 €

2. Consultation diététicienne

Personnes concernées : Madame Blandine GRAVELLE, Administrateur

Nature et objet : Prestations diététiques lors de consultations.

Modalités : Versement d'honoraires en contrepartie de la consultation.

Charge de l'exercice : Madame Blandine GRAVELLE 112,50 €



Directeur des missions et des relations

3. Education de groupe

<i>Personnes concernées</i>	: Madame Lauriane SAULNIER, Administrateur	
<i>Nature et objet</i>	: Contrat de prestation prévoyant l'éducation des patients en groupe en matière de diabétologie et éducation thérapeutique.	
<i>Modalités</i>	: Versement d'honoraires sur la base d'un forfait jour en rémunération de la prestation.	
<i>Charge de l'exercice</i>	: Madame Lauriane SAULNIER	104 €

4. Animation – formation : honoraires

<i>Personnes concernées</i>	: - Madame Blandine GRAVELLE, Administrateur - Madame Mauricette GALLON, Administrateur - Madame Odile ADAM, Administrateur - Monsieur Dominique ROSSI, Administrateur - Madame Camille BLUM, Administrateur - Monsieur Pierre-Marie PHILIPPE, Administrateur - Monsieur Maurice ROBLIN, Administrateur	
<i>Nature et objet</i>	: Frais de formation en diabétologie.	
<i>Modalités</i>	: Versement d'honoraires sur la base d'un forfait.	
<i>Charge de l'exercice</i>	: Madame Blandine GRAVELLE Madame Mauricette GALLON Madame Odile ADAM Monsieur Dominique ROSSI Madame Camille BLUM Monsieur Pierre-Marie PHILIPPE Monsieur Maurice ROBLIN	166,50 € 83,25 € 333,00 € 166,50 € 166,50 € 348,60 € 250,00 €

Fait à Dole
Le 7 mai 2010

Le Commissaire aux Comptes
SAS REVISION & FINANCE - COGEFOR
- Laurent FOURNIER -

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	20 196	20 196					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	12 536	12 536					
	Autres immobilisations corporelles	26 342	24 260	2 082	1 979	103	5.22	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	TOTAL I	59 075	56 992	2 082	1 979	103	5.22	
	Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances	2 578		2 578	2 306	273	11.82	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	138 545		138 545	116 111	22 434	19.32		
Charges constatées d'avance (3)	220		220	214	6	2.80		
	TOTAL III	141 343		141 343	118 631	22 712	19.35	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	200 418	192 984	7 434	7 345	89	1.20	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau		3 916		7 513	-3 597	-47.88
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)		-1 733		-3 527	1 794	51.81
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I		2 183		3 916	-1 733	-44.26
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
	Provisions pour risques		21 262		21 262		
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		61 260		17 488	43 772	250.29
Fonds dédiés sur autres ressources							
	TOTAL III		82 522		38 750	43 772	112.96
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 635		50 341	-30 707	-61.00
	Dettes fiscales et sociales		39 086		27 538	11 548	41.93
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				64	-64	-100.00
	TOTAL IV		58 721		77 943	-19 223	-24.66
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		143 425		120 610	22 816	18.92

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

58 721 77 879

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2009 12	31/12/2008 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	385 276	396 133	-10 857	-2.74
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	19 566	9 452	10 114	107.01
Collectes				
Cotisations	19 313	18 406	907	4.93
Autres produits				
TOTAL I	424 155	423 991	164	0.04
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	171 051	268 930	-97 879	-36.40
Impôts, taxes et versements assimilés	6 538	5 190	1 348	25.98
Salaires et traitements	126 013	98 221	27 792	28.30
Charges sociales	51 033	39 477	11 556	29.27
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	982	2 506	-1 525	-60.83
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	26 500	3 836	22 665	590.91
Autres charges (2)				
TOTAL II	382 117	413 160	-36 043	-8.72
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	42 038	5 831	36 207	620.91
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2009 12	31/12/2008 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés		229	-229	-100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V		229	-229	-100.00
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		229	-229	-100.00
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	42 038	6 060	-35 978	-593.70
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 191	-1 191	-100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII		1 191	-1 191	-100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		1 191	-1 191	-100.00
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	42 155	425 411	-1 256	-0.30
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	362 117	418 160	-36 043	-8.62
SOLDE INTERMEDIAIRE	42 038	7 251	34 787	479.72
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	17 488	6 640	10 848	163.37
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	61 260	17 488	43 772	250.29
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	-1 733	-3 597	1 864	-51.01

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2009 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999, le loi n° 83-353 du 30 avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur le définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 196		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 536		
Installations générales agencements aménagements divers	2 196		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 061		1 085
TOTAL	37 793		1 085
TOTAL GENERAL	57 990		1 085

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			20 196	20 196
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 536	12 536
Installations générales agencements aménagements divers			2 196	2 196
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 146	24 146
TOTAL			38 878	38 878
TOTAL GENERAL			59 075	59 075

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	20 196			20 196
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 536			12 536
Installations générales agencements aménagements divers	1 594	274		1 869
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 684	707		22 391
TOTAL	35 814	982		36 796
TOTAL GENERAL	56 011	982		56 992

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	274				
Matériel de bureau informatique mobilier	707				
TOTAL	982				
TOTAL GENERAL	982				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	7 513			3 597	3 916
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 597	3 597		1 733	-1 733
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	3 916	3 597		5 330	2 183

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	21 262				21 262
TOTAL	21 262				21 262
TOTAL GENERAL	21 262				21 262
Dont dotations et reprises d'exploitation		61 260			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	203	203	
Débiteurs divers	2 375	2 375	
Charges constatées d'avance	220	220	
TOTAL	2 798	2 798	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	19 635	19 635		
Personnel et comptes rattachés	9 548	9 548		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 000	23 000		
Autres impôts taxes et assimilés	6 538	6 538		
TOTAL	58 721	58 721		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
dotation ficqs	357 926	17 488	314 154	357 926	61 260
TOTAL	357 926	17 488	314 154	357 926	61 260

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entreprise opte pour la comptabilisation directe en charge des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'immobilisations.

Option de traitement des charges financières :

L'entreprise n'opte pas pour l'incorporation des coûts d'emprunts à la valeur d'inscription des actifs prévue à l'article 38 undecies de l'annexe III du CGI.

Amortissements des biens non décomposables :

L'entreprise opte pour la mesure de simplification réservée aux PME prévoyant d'amortir les immobilisations non décomposables à l'origine sur les durées d'usage, sans rechercher les durées réelles d'utilisation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Evaluation des amortissements

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 ans
Matériels pédagogiques	Linéaire	2 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 375
Total	2 375

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Détail des produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	
- ESDNJ REFACT N. TABARD 4T09	2 375
Total	2 375

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 765
Dettes fiscales et sociales	19 956
Total	35 721

Détail des charges à payer

	Montant
FRS - FACT. NON PARVENUES	
- SAMSON Vacation 12/2009	740
- SAMSON Marche à Lamoura 12/200	128
- SAMSON Frais déplacement 12/09	39
- GUILLAUME DIET/2009/38	135
- ARTAUD SOCIAL 4T2009	419
- ARTAUD SOLDE COMPTA	1 076
- EL MOUDNI C.54 7sces	126
- Dr JACOB 11 et 12/2009	229
- Mr MINET régul 2009	164
- RFC CAC 2009	2 060
- JOURNEES TERR PONT	497
- JOURNEES TERR JURA NORD	497
- JOURNEES TERR BESANCON GRAY	833
- JOURNEES FORMATION REGION	2 165
- Inf mise à dispo 1er trim 2008	6 659
DETTES PRO./CONGES A PAYE	
- CP DUS AU 31.12.2009	9 006
PRIMES A PAYER	
- REGUL SAL CHANTAL BOURGOGNE	542
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	
- CH./CP DUS AU 31.12.2009	3 602
CH/PRIMES A PAYER	
- CH/REGUL C. BOURGOGNE	268
TAXES A PAYER	
- FPC 2009 A PAYER	2 151
- TAXE SUR LES SALAIRES 2009	4 387
Total	35 721

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	220
Total	220

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA ASSURANCE			
- cca assurances 2009	220		
Total	220		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2060 euros, facturés au titre du contrôle légal des comptes.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi N°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, l'entreprise accorde à ses salariés un droit individuel d'une durée de 20 heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de 6 ans et au terme de ce délai et, à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à 120 heures.

Aucune charge n'a été comptabilisée dans l'exercice, en application de l'avis N°2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Transferts de charges

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	Montant
refacturation N. TABARD à ESDNJ	17 400
remboursement formation	2 166
Total	19 566